

---

**Communiqué**

Méconnaissance de la réalité des pratiques pédagogiques,  
caricatures pour mieux justifier un retour nostalgique et populiste vers le passé.

**Non à la "pensée pédagogique unique"**

Après que le Parlement a légiféré sur la bonne façon d'enseigner l'histoire de la colonisation, en lieu et place des historiens,

après que des pamphlets se sont multipliés contre une prétendue "méthode globale" d'apprentissage de la lecture (en fait disparue depuis longtemps des pratiques enseignantes comme des programmes),

le ministre de l'Éducation nationale s'arroge lui-aussi le droit de trancher, cette fois, en lieu et place des enseignants et des chercheurs, sur la bonne façon d'enseigner la lecture, et publie le 3 janvier 2006 une circulaire officielle interdisant toutes les « approches globales de la lecture ».

Quelle cohérence! Le 30 novembre 2005, le directeur de l'enseignement scolaire encourageait les auteurs d'un projet à « expérimenter » et évaluer la méthode syllabique dans quelques écoles (résultats annoncés pour 2008). Un mois plus tard, celle-ci devenait obligatoire dans tout l'hexagone ! Tandis que dans l'académie de Montpellier, le Recteur Nique, déjà tristement célèbre pour avoir orchestré la répression anti-syndicale contre Roland Veuillet, se lançait dans l'interdiction de certains manuels non conformes à la méthode syllabique, demandant même aux élus municipaux de venir contrôler dans les écoles les manuels et les méthodes pédagogiques pour imposer la méthode syllabique avec inspections systématiques des récalcitrants.

A quand les autodafés?

Dans une démarche dénuée de toute réelle valeur scientifique, on dénie donc aux enseignants ce que l'école laïque leur a toujours reconnu : la pleine responsabilité de leurs démarches pédagogiques.

La « méthode globale » du ministre suscite notre indignation et nourrit nos inquiétudes.

**La Fédération des syndicats Sud Education**

- ?? dénonce cette circulaire du 3 Janvier 2006,
- ?? s'indigne du contrôle politique sur les contenus et les méthodes pédagogiques et de cette volonté de museler la recherche.
- ?? Elle apporte son entier soutien à tous ceux et celles qui seraient victimes de mesures liées à la mise en place de ces diktats, tel Roland Goigoux, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, à qui on interdit d'intervenir dans une formation qu'il dispensait depuis 9 ans en direction des Inspecteurs de l'Éducation Nationale, au prétexte que son intervention ne serait pas conforme au discours officiel.
- ?? Elle invite toutes les personnes soucieuses de défendre la libre recherche, la confrontation des idées et le développement de l'esprit critique dans l'enseignement à s'opposer à cette volonté d'instauration d'une "pédagogie unique" et de mise au pas réactionnaire et obscurantiste.

---

St Denis, le 17 février 2006